



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les théories du commerce international. État actuel des connaissances et controverses

Duc-Loi Phan

Résumé

Sont rappelés en premier lieu les résultats de la théorie traditionnelle, fondée sur un modèle d'équilibre général appliqué à une économie ouverte. Ces enseignements sont ensuite confrontés aux nouveaux apports théoriques, qui s'appuient pour leur part sur une nouvelle vision du comportement respectif des consommateurs et des firmes ainsi que des États, et qui apportent des arguments en faveur d'une politique commerciale stratégique, opposée ainsi à la politique d'intervention optimale de la théorie néo-classique traditionnelle. L'opportunité d'une telle politique stratégique est posée en guise de conclusion.

Abstract

We present a summing up of the state of the art in this field, by first recalling the principal results provided by traditional theories. These results are then confronted with those obtained from the recent theoretical developments which reflect a renewed vision of markets and products, and of the role attributed to consumers', firms', and also to the government's behaviour which provides arguments for strategic trade policies as opposed to the traditional optimal policy intervention. We conclude in assessing the chance of success of such strategic trade policies in the world market.

Citer ce document / Cite this document :

Phan Duc-Loi. Les théories du commerce international. État actuel des connaissances et controverses. In: Économie rurale. N°226, 1995. pp. 18-23;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1995.4717>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1995_num_226_1_4717

Fichier pdf généré le 26/03/2019

Les théories du commerce international

État actuel des connaissances et controverses

Dans le domaine de l'économie internationale comme pour l'ensemble de notre discipline, l'avancement de nos connaissances au cours des trente dernières années a conduit inévitablement à une remise en question d'un bon nombre d'enseignements traditionnels.

À fin de présenter l'état actuel de nos connaissances dans ce domaine, et d'évaluer les nouveautés des apports théoriques récents, l'article s'organise de la manière suivante : dans une première partie, nous rappelons les résultats obtenus par la théorie traditionnelle, fondée sur un modèle d'équilibre général simplifié, plus familièrement connu sous le nom de modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson. Nous préciserons à cette occasion les modifications engendrées dans une économie à la suite de son ouverture au marché mondial, et les conséquences qui découlent de cette théorie d'une action volontariste des pouvoirs publics nationaux.

Dans une seconde partie, nous présenterons les apports des courants théoriques récents, qui puissent dans l'économie industrielle l'essentiel de leur méthodologie pour étudier l'incidence de l'ouverture à l'échange, mais aussi explicitement, ce qui constitue une nouveauté, dans la théorie des jeux pour déterminer la politique commerciale. Cette présentation nous fournit l'occasion de situer les apports des nouvelles théories au regard des enseignements théoriques traditionnels, et de mettre ainsi en perspective les controverses soulevées par la mise en œuvre d'une politique commerciale stratégique, que les tenants de la nouvelle école opposent à la politique d'intervention optimale de la théorie néo-classique traditionnelle. Enfin une troisième partie sera consacrée aux théories de la croissance et de la protection endogènes.

Nous nous attachons dans tous les cas aux aspects concrets de la théorie et à son incidence sur la politique économique, et donc à son utilité, en évitant les détails techniques.

En guise de conclusion, nous tenterons une évaluation de l'opportunité, et des chances de réussite, d'une politique commerciale stratégique mise en œuvre par des États sur un marché mondial qu'ils ne contrôlent pas tout à fait entièrement.

L'apport théorique traditionnel

L'un des aspects les mieux connus des théories traditionnelles de l'échange international a trait à l'explication qu'elles proposent de la spécialisation internationale et du gain qui en résulte, même si les pays qui s'engagent sur le marché mondial sont tous capables de produire les mêmes biens consommés par leur population : tout étudiant à la sortie de la Licence d'Économie connaît ainsi le principe de l'avantage comparatif fondé sur la dotation relative en facteurs productifs (généralement le capital et la main-d'œuvre) dont est pourvue une économie, et selon lequel, dans les conditions bien définies d'un marché mondial intégré, limité à deux secteurs, et d'une concurrence parfaite sur le marché domestique des facteurs productifs réputé homogènes et substituables, et disponibles bien entendu en quantités données, un pays se spécialise davantage, et donc exporte le produit qui utilise le plus du facteur productif dont il est relativement le mieux pourvu : voilà pour la spécialisation internationale. Quant au gain de l'échange, il est réalisé tout simplement du fait que l'ouverture du pays au marché mondial le confronte à un système des prix différent de celui initialement en vigueur en autarcie, et la structure de production associée à ces prix d'échange réalise un revenu national supérieur à celui de l'état autarcique : de plus la consommation accessible avec ce revenu national supérieur peut être, grâce au commerce international, naturellement différente de celle que procure la production domestique, ce qui contribue au bien-être de la communauté nationale. Mais la contribution de la théorie traditionnelle, c'est-à-dire néo-classique, dans la lignée de Heckscher, Ohlin et Samuelson ne se limite pas à la spécialisation internationale et au gain de l'échange, et couvre un vaste ensemble de problèmes importants, mais moins connus du public. C'est ainsi que la théorie a établi notamment, aux alentours des années 1950, que : i) les modifications des prix réels des facteurs productifs à l'ouverture à l'échange se font aux dépens du facteur rare au profit du facteur abondant, et de manière symétrique, une protection tarifaire imposée aux importations permet d'augmenter la rémunération réelle du facteur rare, et donc modifier en sa faveur la répartition du revenu national (théorème Stolper-Samuelson); ii) la poursuite du libre-échange conduit à l'égalisation -vers le haut pour le facteur abondant, il convient de le souligner- des prix de tous les facteurs productifs, sans qu'il y ait mobilité internationale de ces derniers (théorème d'égalisation des prix des facteurs); et iii) que l'augmentation de la disponibilité d'un facteur productif, pour

un système des prix donné, aura pour effet de modifier la structure de production en faveur du secteur qui utilise le plus intensivement ce facteur productif (théorème Rybczynski).

Les changements structurels consécutifs à une modification du système des prix permettent d'inférer les conséquences d'une politique économique, en particulier de la politique de protection tarifaire : la théorie traditionnelle nous enseigne à cet égard que l'imposition d'un tarif sur les importations dans un marché intérieur concurrentiel n'est pas la politique appropriée car elle détériore le bien-être de la communauté nationale, par rapport à la situation de libre-échange, sauf si le pays détient une position dominante sur le marché mondial, auquel cas l'imposition d'un tarif optimal est possible, qui améliore ce bien-être en l'absence de rétorsion étrangère.

Sans doute nos connaissances ont continué de progresser depuis cette date, à la suite des enrichissements qu'apporte l'extension de la théorie traditionnelle à un environnement imparfait. Celui-ci peut être caractérisé par la présence d'une distorsion domestique, et notamment par un écart de rémunération sans justification économique de la main-d'œuvre dans les secteurs productifs; ou par une externalité engendrée par la présence dans un secteur d'un facteur à caractère de bien public, dont l'emploi bénéficie l'ensemble des secteurs. La présence de ces imperfections a pour effet d'annuler le critère optimal d'égalité entre le coût social d'un bien et son coût privé, et peut rendre optimale, et donc justifier, une intervention gouvernementale sous la forme d'une subvention (cas des industries naissantes), ou d'une taxation, destinée à corriger la distorsion directement à sa source, et non par une politique de protection tarifaire. De plus, dans une économie en croissance, la présence d'une distorsion peut conduire à une perte de bien-être, autrement dit une croissance appauvrissante, sans qu'il y ait modification des termes d'échange.

Dans la même perspective, la formation d'une zone d'échange préférentiel discriminatoire à l'égard des pays tiers, par exemple sous la forme d'une union douanière, et *a fortiori* d'une union économique régionale est considérée par la théorie comme une solution également préférable, en terme de bien-être, à une protection tarifaire, et qui constitue une étape vers le multilatéralisme.

Une autre imperfection peut prendre la forme d'une absence de mobilité sectorielle d'un facteur : dans cette hypothèse de facteur spécifique qui ne peut être utilisé que dans un seul secteur productif, le théorème Stolper-Samuelson n'est pas vérifié pour tous les secteurs : par exemple, une politique de soutien des prix en faveur du secteur à forte intensité capitaliste ne conduit pas nécessairement à l'amélioration de la rémunération réelle du capital spécifique à ce secteur; et peut fort bien déboucher sur une perte de bien-être si le soutien est insuffisant. En outre, l'hypothèse de spécificité s'applique également aux produits, lorsqu'on distingue entre bien final et bien de consommation intermédiaire, ce dernier entrant dans la production d'un bien final et pouvant faire l'objet des échanges internationaux : dans ces conditions la théorie nous montre encore, avec le concept de protection effective, l'incidence et donc le coût d'une protection conférée à un secteur,

en terme d'une diminution de la valeur ajoutée encourue par le secteur non protégé par rapport à une situation de libre-échange : c'est le cas de la production agricole dans les pays en développement, au cours de la mise en œuvre par ces pays d'un programme de développement fondé sur la protection industrielle.

Une extension du modèle a été également envisagée avec l'introduction de l'incertitude : selon que celle-ci est limitée au seul système des prix ou concerne aussi la technologie, et dans ce dernier cas selon l'absence ou la présence d'un marché financier, un amendement de certains résultats fondamentaux du modèle sera nécessaire afin de maintenir leur validité.

Enfin il a été établi (Markusen, 1981, 1983) que l'origine des échanges peut être imputée à d'autres facteurs déterminants que la différence des dotations factorielles : différence d'efficacité technique entre les pays ; présence des économies d'échelles extérieures à la firme dans un secteur productif, ou d'un monopole intérieur.

Dans cette récapitulation rapide de ses principaux apports, la théorie traditionnelle se préoccupe essentiellement de démontrer le gain de l'échange, et de dégager l'incidence que comporte l'ouverture à l'échange, en environnement parfait ou imparfait, sur les prix des facteurs productifs, sur la structure de production et de consommation, ainsi que sur l'affectation des ressources nationales. Dans cette perspective, elle attribue au mécanisme de marché i. e. au système des prix, un rôle déterminant, ce que l'histoire récente tend, à l'évidence, à confirmer. La domination de la théorie néo-classique jusque vers le début des années 1980 s'explique comme on peut le constater, par la très grande souplesse du modèle, qui lui permet d'accommoder des transformations nécessaires, destinées à l'exploration des nouveaux problèmes qui se posent aux analystes.

Que restera-t-il alors, peut-on se demander, à découvrir pour les nouveaux courants théoriques ? : C'est la question à laquelle on va tenter de répondre dans la deuxième partie de l'exposé.

L'apport théorique fondé sur une structure de marché de concurrence imparfaite

La nouvelle théorie à laquelle est liée les noms de Krugman, Helpman, Brander et Spencer, et Dixit a de fait profondément modifié les enseignements traditionnels, en posant d'emblée que le commerce international est le plus souvent caractérisé par une structure de concurrence imparfaite plutôt que par le libre-échange, et qu'il a lieu sur un marché mondial qui peut être un marché intégré, ou segmenté. Cette structure de marché imparfait, largement explorée dans le domaine de l'économie industrielle, mais pendant longtemps occultée par l'économie internationale, attribue au comportement des firmes et à l'action de l'État une importance qu'ils n'ont pas dans la théorie traditionnelle.

En effet, l'introduction des économies externes ainsi que des économies d'échelle au niveau de la firme, et non plus au niveau du secteur, -problème difficile qui a été élégamment résolu dans la nouvelle théorie-, a fait passer au premier plan le rôle des firmes et de leur interaction stratégique dans la détermination de l'équilibre du marché. En second lieu, en raison de la présence des rentes de monopole, ou d'oligopole résultant d'un marché de concurrence imparfaite, une politique commerciale extérieure active des pouvoirs publics, bien ciblée dans les secteurs à l'origine de ces rentes, est susceptible, non seulement d'accaparer une partie des rentes revenant aux firmes étrangères, mais aussi, - et c'est là son aspect stratégique-, d'apporter un soutien décisif aux entreprises nationales, en rendant crédible la meilleure stratégie commerciale qu'elles sont en mesure de mettre en œuvre dans la rivalité qui les oppose aux firmes étrangères, sur le marché domestique comme sur les marchés d'exportation.

1. Les apports de la nouvelle théorie confrontés aux résultats traditionnels

Afin d'évaluer l'originalité véritable de la nouvelle théorie, et notamment sa capacité de fournir les arguments en faveur de la politique commerciale stratégique, il convient de donner un aperçu rapide des nouveautés qu'elle apporte à nos connaissances par rapport à la théorie traditionnelle.

En premier lieu, la nouvelle théorie vise à expliquer le commerce international croisé des biens **similaires**, ou différenciés (cas du modèle de concurrence monopolistique); ou encore des biens strictement identiques (cas d'un oligopole) et donc à identifier les déterminants du commerce international intra-branche. Ce phénomène bien connu des industriels, est absent de la théorie traditionnelle, dont l'objet est de fournir une explication de l'échange international des biens **différents**, ou interbranche.

Dans le cas d'un marché de concurrence monopolistique, l'existence des économies d'échelle au sein de la firme permet à celle-ci de réaliser une diminution de ses coûts à la suite de l'extension du marché par le commerce international, et donc de renforcer son avantage absolu, et lui assurer de ce fait l'exclusivité dans la fabrication d'une variété donnée de bien : ceci explique l'aspect monopolistique de ce marché; l'hypothèse de libre entrée lui confère pour sa part son aspect concurrentiel, de telle sorte que l'unicité des prix des biens est vérifiée sur tous les marchés. En d'autres termes, dans le cas des biens similaires, ce n'est pas l'avantage relatif, mais l'**avantage absolu** qui est à l'origine de l'échange. Notons que l'unicité des prix des biens, en terme nominal comme en terme réel, entraîne celle de la rémunération, nominale et réelle, des facteurs (Krugman, 1979, 1981), ce qui confirme le théorème d'égalisation des prix des facteurs. Si, d'autre part, les produits sont suffisamment différenciés, ou si les dotations factorielles relatives des pays sont suffisamment similaires, alors le facteur abondant comme le facteur rare gagnent tous les deux à l'échange : ce résultat important montre, à la différence de ce qui se passe avec l'échange des biens différents, que le commerce international intra-branche ne comporte pas nécessairement d'incidence sur la répartition du revenu national au détriment du facteur rare.

Enfin le gain de l'échange est réalisé grâce à l'augmentation des variétés consommées dans le pays, et par l'augmentation du taux de rémunération réelle des facteurs, i. e. le pouvoir d'achat de la population.

Si nous portons maintenant notre attention au cas d'un oligopole, plus exactement d'un duopole à la Cournot pour simplifier l'argument, la rivalité qui oppose les firmes rivales sur un marché mondial segmenté, débouche sur une situation de *dumping* réciproque qui donne naissance au commerce intra-branche. Ce *dumping* réciproque est rendu possible grâce à la présence d'une rente de duopole, qui permet à une firme de capter une part de marché étranger, en se contentant d'une marge commerciale plus faible, comparée à celle qu'elle réalise sur son propre marché domestique. Il a été établi qu'un tel comportement est possible tant que la rente de monopole, recueillie par la firme sur le marché domestique en l'absence du commerce international, excède le coût de transport à l'exportation.

2. Les arguments en faveur d'une politique commerciale stratégique

C'est sur le plan de la politique commerciale que la nouvelle théorie se distingue nettement de la théorie néo-classique traditionnelle. Cette dernière, nous l'avons souligné, ne se limite pas à un monde de libre-échange mais s'attache au contraire longuement à l'analyse des imperfections qui éloignent une économie de cet état, et à identifier les mesures propres à corriger ces imperfections : il s'agit des politiques d'intervention **optimale**, alors que la nouvelle théorie met en œuvre une politique commerciale **stratégique**, au besoin sous la forme d'un tarif optimal, destinée à *tirer parti* d'une imperfection du marché, en vue de capter des rentes au bénéfice de l'économie nationale, au détriment des firmes étrangères.

Sans doute l'argument du tarif optimal, bien connu de la théorie traditionnelle, est souvent opposé à la nouvelle théorie pour dire après tout que celle-ci n'a rien inventé en ce domaine. Mais il existe bien des différences entre les deux politiques. Tout d'abord, les rentes d'oligopole n'existent pas dans la théorie traditionnelle. Ensuite, celle-ci envisage un tarif optimal, imposé par un pays pourvu d'une position dominante sur le marché mondial en vue d'améliorer ses termes d'échange, et de réaliser ainsi une rente aux dépens de l'étranger. Ceci implique que la mise en œuvre d'une politique optimale est dans ce cas l'apanage d'un grand pays, alors qu'elle peut aussi bien être le fait d'un petit pays au titre de la politique commerciale stratégique. Enfin la formulation traditionnelle de la politique optimale fait toujours référence au pays, mais jamais à la firme, de sorte qu'elle évacue d'emblée, dans la détermination de l'équilibre, le rôle du comportement des firmes et de leur interaction stratégique entre les firmes, comme entre firmes et pouvoirs publics, qui sont autant d'éléments cruciaux de la politique commerciale stratégique.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le développement de ce nouveau courant théorique ait été puissamment aidé par les progrès accomplis dans le domaine de la théorie des jeux, qui ont permis une modélisation rigoureuse des comportements stratégiques attribués aux firmes et de leur interaction, ainsi que du rôle des États dans le soutien qu'ils apportent aux firmes nationales.

Théorie des jeux et politique commerciale stratégique non coopérative

Le recours à la théorie des jeux a ouvert des perspectives théoriques insoupçonnées par la méthodologie traditionnelle, bien que l'on puisse y retrouver des traces de cette théorie, sans qu'elle soit explicitement invoquée : en témoigne la contribution de H. Johnson (1953) qui démontre que la mise en œuvre d'un tarif optimal par les partenaires commerciaux pourvus d'un comportement à la Cournot, et engagés dans une guerre de rétorsion tarifaire, débouche sur un équilibre non-coopératif de Nash, bien connu dans la théorie des jeux sous le nom de "dilemme du prisonnier", et qui maintient les échanges entre les pays sans les conduire à l'état autarcique.

La modélisation de la politique commerciale en terme de jeux stratégiques permet d'explorer avec la rigueur nécessaire les interactions stratégiques des firmes et des États, et d'en anticiper les résultats. Ainsi, elle a confirmé le résultat de Johnson en montrant que la protection tarifaire optimale, formulée dans les termes d'un jeu non coopératif, apparaît comme la stratégie dominante, comparée au libre-échange. Elle souligne ensuite le rôle stratégique de l'État pour aider les firmes domestiques à s'échapper de cet équilibre non coopératif, ceci par une action appropriée -en l'occurrence une subvention aux exportations- qui les positionne sur un équilibre de Stackelberg, supérieur en terme de gain net réalisé, mais que les firmes ne peuvent atteindre seules, leur comportement étant par hypothèse celui de Cournot, qui les conduit nous l'avons vu, à un équilibre de Nash. Cette subvention est qualifiée de stratégique du fait qu'elle a pour effet de modifier l'équilibre initial, en permettant aux firmes domestiques de diminuer leur coût, et donc de rendre crédible auprès de leurs rivales étrangères, leur intention de mener une politique agressive des ventes sur le marché extérieur en vue d'augmenter leur part de marché et leurs profits, et de susciter ce faisant une réaction de ces rivales.

Par ailleurs, la protection des secteurs à coût marginal décroissant peut servir d'instrument de promotion des exportations sur un marché mondial segmenté, en l'absence de rétorsion étrangère. En effet, si le marché domestique est protégé par un tarif, la firme domestique va réaliser une progression de sa production aux dépens de sa rivale étrangère, ce qui diminue son coût marginal et augmente celui de sa rivale. Ces modifications en sens opposés vont exercer à leur tour une action sur les productions des firmes, et favoriser la vente par la firme domestique aux dépens de sa concurrente étrangère sur les marchés d'exportation non protégés. La protection renforce ainsi la compétitivité de la firme domestique qui gagne des parts de marché, et des profits plus élevés grâce à l'abaissement des coûts, aux dépens de sa rivale étrangère. Le même argument protectionniste s'applique avec encore plus de force au cas des industries génératrices d'effets externes, autrement dit des retombées favorables pour le reste de l'économie.

Théorie des jeux et politique commerciale stratégique coopérative

Si l'argument d'intervention stratégique de l'État avancé par les tenants du nouveau courant théorique considère qu'une protection sous la forme d'un tarif ou d'une subvention peut être optimale du point de vue national, aucun de ces auteurs ne soutient qu'elle l'est aussi au niveau mondial : l'amélioration du bien-être mondial ne peut être réalisée qu'avec une réduction tarifaire obtenue grâce à une concertation et une coopération entre États : cette coopération constitue un moyen pour ces derniers de sortir du dilemme du prisonnier.

Dans ces conditions, si l'on considère que la politique commerciale des États n'est pas déterminée une fois pour toutes, mais qu'elle peut être assimilée à un dilemme du prisonnier qui se répète indéfiniment au cours du temps, alors la meilleure politique, comme l'a démontré expérimentalement R. Axelrod (1984), est celle de la "loi du talion" par laquelle un pays met en œuvre initialement une politique coopérative de libéralisation des échanges, et applique ensuite systématiquement la politique suivie par l'autre partenaire commercial, ce qui implique une punition immédiate à l'encontre de ce partenaire s'il lui prend de tricher, par l'adoption d'une politique non coopérative (une protection tarifaire). Dans le vocabulaire de la théorie des jeux, cette stratégie, qui débouche sur un équilibre de Nash coopératif, correspond au *folk theorem*.

La garantie de la poursuite d'une politique de coopération entre États a fait par ailleurs l'objet d'analyses. Ainsi de nombreux auteurs, parmi lesquels Jensen et Thursby (1984), et Dixit (1987), ont modélisé les relations entre les pays sous la forme d'un jeu répété et établi un système de sanctions, ou menaces de sanctions, crédibles, destiné à garantir l'exécution des accords commerciaux conclus par les pays contractants, et à punir toute violation commise par un État. Ces auteurs ont notamment montré que la menace crédible d'une punition future peut donner lieu à un régime d'échange plus libéral qu'un équilibre non coopératif de Nash avec tarif optimal.

Enfin, Bagwell et Staiger (1990) ont proposé une théorie de "l'échange encadré", considéré comme résultant d'une coopération tacite entre les pays dans les périodes caractérisées par un volume exceptionnellement élevé du commerce international, qui incite à la violation des accords de réductions tarifaires. En vue d'éviter ces défactions unilatérales, tout en maintenant la coopération internationale, les pays contractants peuvent s'entendre pour mettre en œuvre un renforcement "spécial" du régime de protection en vigueur, destiné à diminuer le volume des échanges, et donc à supprimer en partie la cause de ces défactions.

Croissance endogène et protection endogène

Malgré le qualificatif commun qu'elles partagent, il est clair que croissance endogène et protection endogène relèvent des bases conceptuelles, et des problématiques totalement différentes, et leur réunion sous le même chapeau n'est justifiée que pour une raison de commodité. Aussi convient-il de les considérer séparément, tour à tour.

1. Théorie de la croissance endogène liée au commerce international

Un aspect intéressant de la théorie de la croissance endogène dont le développement remonte à quelques années, a trait à l'analyse dynamique des relations entre croissance endogène et commerce international. La préoccupation des analystes consiste à élaborer une théorie de la croissance qui soit en phase avec les faits, à savoir que les taux de croissance élevés réalisés sur une longue période par un certain nombre de pays semblent liés à leurs performances exceptionnelles sur les marchés mondiaux, ce qui tend à suggérer que dans le long terme, la croissance dans un pays est soutenue, dans son rythme comme dans sa durée, par son ouverture au commerce international. Par suite, le lien de causalité, à l'inverse de ce qui se passe avec le modèle néo-classique traditionnel, doit aller dans le long terme, du commerce international vers la croissance. C'est en ce sens que Grossman et Helpman (1990) ont élaboré un modèle du cycle du produit endogène, caractérisé par une structure de marché de concurrence monopolistique, et dans lequel l'acquisition des connaissances se fait par la voie d'un processus ininterrompu d'innovation dans les pays du Nord, d'imitation dans les pays du Sud, processus qui déterminent respectivement leur avantage absolu et relatif, et leur spécialisation internationale : c'est grâce à l'ouverture de ces pays à l'échange international, qui encourage l'innovation et suscite l'imitation, i. e. le transfert international des connaissances, que tous les pays peuvent réaliser un taux de croissance par tête positive et élevé, à long terme.

2. La protection endogène

La présentation des apports théoriques récents serait incomplet sans avoir consacré un mot à cette nouvelle "économie politique" de l'intervention des pouvoirs publics, fondée sur l'idée que cette action n'a pas pour but de servir l'intérêt général, mais découle de la conjonction d'intérêts entre les groupes d'intérêts spécifiques, qui cherchent à orienter en leur faveur le transfert de revenu résultant d'un choix donné de stratégie commerciale; et les partis politiques, animés par le désir de gagner les élections afin d'accéder au pouvoir ou de s'y maintenir. Les contributions financières des groupes de pression sont destinées dans ces conditions à influencer les résultats des élections, et sont accordées aux partis politiques susceptibles de mettre en œuvre, une fois portés au pouvoir, une politique commerciale favorable à leurs intérêts.

Cette interaction stratégique a été analysée notamment dans un modèle de vote probabiliste, élaboré par Magee, Brock et Young (1989) : la protection est devenue alors endogène. Les mêmes auteurs ont également observé que les politiques commerciales telles que les barrières non tarifaires, ou les restrictions volontaires des exportations, considérées comme des instruments de protection les moins efficaces par rapport à la protection tarifaire, ont pourtant la faveur des pouvoirs publics qui les jugent politiquement payantes, précisément en raison de leur opacité. L'absence de transparence permet en effet aux pouvoirs publics de dissimuler à l'électeur informé, et enclin à une politique plus libérale, l'incidence véritable de leur politique, et d'obtenir son vote.

Conclusion

Les nouveaux courants théoriques présentent incontestablement le mérite d'enrichir notre connaissance sur l'origine de l'échange international intra-branche, sur le comportement des firmes, et les stratégies commerciales qu'elles sont susceptibles de mettre en œuvre avec le concours des pouvoirs publics, et sur la diversité des structures de marché qui appellent différentes politiques. Sur le plan formel, ils ont généralisé l'utilisation de la théorie des jeux, un outil particulièrement adapté à l'analyse du commerce international et à l'exploration des stratégies commerciales en situation de concurrence imparfaite, et qui a permis de souligner l'intérêt pour tous les pays d'une concertation et d'une coopération internationales.

Les contributions qu'ils apportent ne semblent pas cependant plaider en faveur d'une politique commerciale stratégique parce que : i) les conclusions auxquelles elles aboutissent n'ont pas de portée générale en raison de la spécificité des structures de concurrence imparfaite; ii) les résultats établis manquent de robustesse et se révèlent très sensibles à un changement marginal d'hypothèse, notamment en ce qui concerne le comportement des firmes; iii) la mise en œuvre d'une politique stratégique est incertaine, car elle exige au préalable des informations qu'un gouvernement en tout état de cause n'est pas en mesure de se procurer; et enfin iv) même si un gouvernement intelligent réussit à mettre en œuvre une politique stratégique appropriée, les gains qu'il en tire sont tellement faibles, comme le révèlent les travaux empiriques les plus récents, que le jeu ne vaut vraiment pas la chandelle.

Alors que les nouveaux courants théoriques ont montré, à l'appui de solides arguments, que le libre-échange n'est pas optimal dans un environnement imparfait, comme nous l'a enseigné la théorie du commerce international traditionnelle, peut-être avec moins de vigueur et de panache. Mais ils n'ont pas réussi à convaincre sur l'opportunité d'une politique commerciale stratégique.

Duc-Loi PHAN

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Axelrod R. *The evolution of cooperation*. Basic Books, 1984.
- Bagwell K, Staiger R. *A theory of managed trade*. American Economic Review, 80, 779-795, 1990.
- Bhagwati J, Ramaswami VK. *Domestic distortions, tariffs and the theory of optimum subsidy*. Journal of Political Economy, 71, 44-50, 1963.
- Brander J, Spencer B. *Tariff protection and imperfect competition*. In Kierzkowski H. ed., Monopolistic competition and international trade, Clarendon Press, Oxford, 1984.
- Dixit A. *Strategic aspects of trade policy*. In Truman F. Bewley ed., Advances in economic theory; Fifth World Congress, Cambridge University Press, 1987.
- Eaton J, Grossman G. *Optimal trade and industrial policy under oligopoly*. Quarterly Journal of Economics, 101, 383-406, 1986.
- Grossman G, Helpman E. *Trade, innovation and growth*. American Economic Review, Papers and proceedings, vol. 80, 86-91, 1990.
- Jensen R, Thursby M. *Free Trade : two non-cooperative approaches*. University working paper, Ohio State, 1984.
- Johnson HG. *Optimal tariffs and retaliation*. Review of Economic Studies, 21, 142-53, 1953.
- Krugman P. *Increasing returns, monopolistic competition and international trade*. Journal of International Economics, vol. 9, 469-79, 1979.
- Krugman P. *Intra-industry specialization and the gain from trade*. Journal of Political Economy, vol. 89, 959-73, 1981.
- Magee S, Brock W, Young L. *Black hole tariffs and endogenous policy theory*. Cambridge University Press, 1989.
- Markusen JR. *Trade and the gains from trade with imperfect competition*. Journal of International Economics, vol. 11, 531-51, 1981.
- Markusen JR. *Factor movements and commodity trade as complements*. Journal of International Economics, 14, 341-56, 1983.
- Phan DL. *L'économie mondiale entre le libre-échange et le protectionnisme*. Cujas, 1993.

Numéros à thème

- ✓ Aménagement du territoire, espaces ruraux et agriculture. n° 225
- ✓ France, Allemagne et agriculture. 1994, n° 224
- ✓ 48 heures - 48 thèses. 1994, n° 222
- ✓ Les revenus agricoles. Efficacité, équité, stabilité. 1994, n° 220-221.
- ✓ La qualité dans l'agro-alimentaire. 1993, n° 217.
- ✓ Actualité de la réforme de la PAC et les régions méditerranéennes. 1992, n° 211.
- ✓ L'agriculture et la gestion des ressources renouvelables. 1992, n° 208-209.
- ✓ Nouvelles approches en gestion de l'entreprise agricole. 1991, n° 206.
- ✓ Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? 1991, n° 202-203.
- ✓ L'économie rurale depuis 1945 : les faits et les idées. 1990, n° 200.
- ✓ Présentation de travaux récents d'économie et de sociologie rurales. Les travaux de D. Bergmann. 1990, n° 198.
- ✓ La compétitivité dans l'agro-alimentaire européen. 1990, n° 195 et 196.
- ✓ Les nouvelles technologies : quels impacts sur l'agriculture et l'agro-alimentaire. 1989, n° 192-193.
- ✓ La situation alimentaire mondiale (2). 1989, n° 190.
- ✓ 5^e congrès de l'AEEA : L'adaptation des ressources productives dans l'agriculture européenne. 1989, n° 189.
- ✓ La situation alimentaire mondiale (1). 1988, n° 188.
- ✓ Cent ans d'histoire agricole française. 1988, n° 184-185-186.
- ✓ Financement et capitalisation de l'agriculture. 1987, n° 181 et 182.

Liste complète des ouvrages sur demande à la SFER